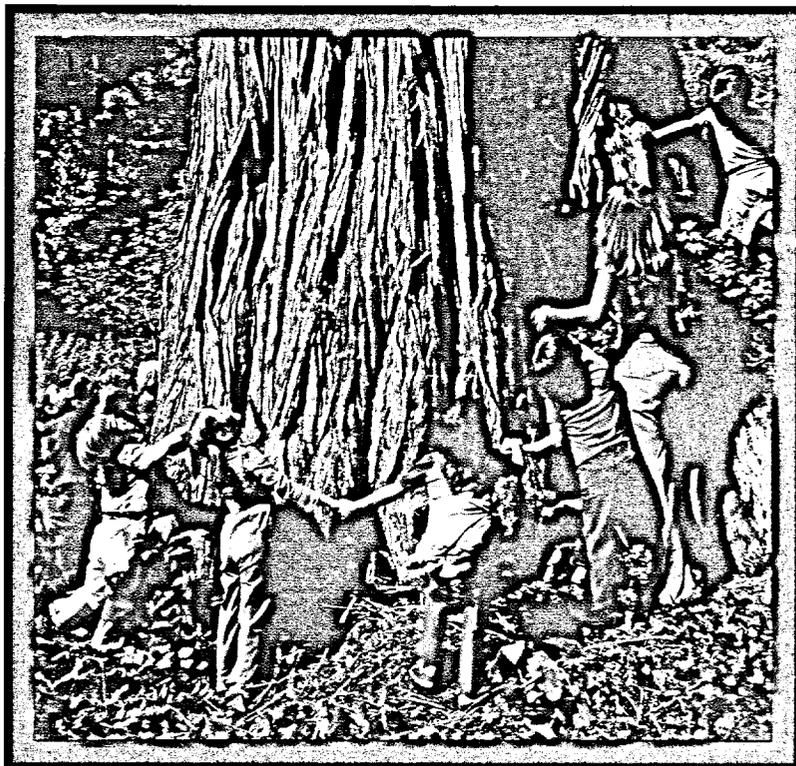


L'ENVIRONNEMENT, UN ÉLÉMENT FONDAMENTAL DE NOTRE POLITIQUE EXTÉRIEURE



Pour élaborer la politique environnementale internationale du Canada, les organismes et ministères du gouvernement fédéral collaborent avec leurs contreparties provinciales et territoriales. À l'échelon fédéral, Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada, de pair avec Environnement Canada et l'Agence canadienne de développement international (ACDI), assume le rôle de chef de file dans l'établissement de la stratégie canadienne sur l'environnement mondial.

Le Canada est le seul pays qui soit membre à la fois du Groupe des Sept démocraties industrialisées, du Commonwealth et de La Francophonie. Également membre fondateur des Nations Unies, il apporte un important soutien aux organismes internationaux relevant de cette organisation. Dans toutes ces instances et partout sur la scène internationale, le Canada s'efforce, avec d'autres pays, de protéger l'environnement mondial en veillant à assurer un développement économique soutenu.

Telle est notre stratégie depuis 1972, année où a eu lieu à Stockholm la première conférence internationale d'importance sur l'environnement. Le Canada, dont l'un des citoyens, M. Maurice Strong, assumait les fonctions de secrétaire général de la conférence, y a joué un rôle important.